
LE PROPAGATEUR

Volume XI.

1er Juin 1900

No 4.

BULLETIN

Canada.— Un épouvantable incendie a désolé Hull et Ottawa. Plusieurs milliers de familles ont eu leurs maisons en proie au fléau. Mais la charité s'est levée tout aussi grande que le désastre.

A la voix de nos archevêques et évêques chacun a versé sa quote-part pour l'œuvre du soulagement des malheureux sans asile et sans pain.

* * Le jour même de l'incendie une brillante fête des intelligences a eu lieu à l'Université Laval sous la présidence de Mgr Bruchési et du lieutenant-gouverneur. Il s'agissait de clôturer le cours de littérature française, institué par M. l'abbé Colin, supérieur de Saint-Sulpice.

Des prix ont été décernés aux plus méritants de l'année.

A part le souvenir douloureux du désastre de la journée qui jetait un voile de deuil sur la fête on peut dire que cette soirée a été des plus intéressantes.

* * La fondation d'un hôpital pour les incurables à Montréal vient d'être décidée.

Les Sœurs de la Providence viennent d'acheter le Monastère du Précieux-Sang, situé à Notre-Dame-de-Grâce et vont le convertir en hospice.

* * Les annales canadiennes ont eu à enregistrer le nom d'une première martyre au Natal, Sœur Saint-Antoine de Padoue, née Desroches, de la Pointe-aux-Trembles, diocèse de Québec, supérieure de l'hôpital d'Estcourt.

* * La magistrature canadienne s'est encore une fois grandement honorée aux yeux de toutes les gens honnêtes, par la condamnation d'un chanteur immoral venu de l'étranger.

Le recorder Poirier s'est acquis par là non seulement l'estime, mais la reconnaissance des pères et mères de famille, qui chaque jour voient leurs enfants se salir et se perdre par l'audition de chansons ordurières et de lectures infâmes. Nous extrayons la partie suivante du jugement de Son Honneur :

“ La défense, dit-il, a émis quelques opinions dont ce tribunal ne veut pas être solidaire et contre lesquelles je crois devoir élever la voix.

“ On a dit que nous nous rendons absurdes au Canada par notre sévérité et que nous ferions mieux de copier les idées qui nous viennent de France.

“ Il n'est pas exact de dire que nous sommes si sévères à Montréal. Les cafés-concerts existent maintenant en vertu d'un règlement municipal. Les patrons mêmes de l'accusé savent que